

agens ou commis dans le pays. Malheureusement je ne fus pas long-tems à m'apercevoir que les rapports que j'avois entendu faire étoient fondés ; car peu de jours après mon arrivée aux Fourches, (je ne me rappelle pas le quantième du dit mois d'Octobre, mais c'étoit un Dimanche, et vers les six heures du soir,) comme j'étois dans le fort avec six ou sept autres Canadiens, nous fumes surpris par une vingtaine d'hommes armés de fusils, bayonnettes, sabres et pistolets, qui s'emparèrent de notre poste par la force et nous firent tous prisonniers. Ils nous enlevèrent nos armes, et comme je ne voulois point leur abandonner un fusil qui m'appartenoit en propre, deux d'entr'eux me saisirent violemment, et après me l'avoir arraché, ils m'auroient assommé d'un coup de crosse sur la tête, si je n'eusse point paré le coup en m'échappant. Ces deux hommes étoient John P. Bourke et Michael Hayden, agens de la Baie d'Hudson et de Milord Selkirk. Le détachement qui s'empara ainsi de notre poste étoit commandé par les sieurs John P. Bourke et Maclean, employés au même service.— On nous renferma dans un appartement, et nous fumes gardés par des sentinelles placées en dedans et en dehors. Nos gardiens nous apprirent que messieurs Duncan Cameron et Charles Hesse, de la Compagnie du Nord-Ouest, avoient été aussi arrêtés et faits prisonniers peu de tems avant nous, pendant qu'ils se promenoient à cheval dans la Prairie, et qu'on les avoit fait conduire au fort de